

COMMUNE DU HEZO

56450

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

(Affiché en Mairie et mis en ligne sur lehezo.com dans les 7 jours suivant la réunion conformément à l'article L2121-25 du CGCT)

L'an deux mille dix-sept, le six novembre, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 15 – Présents : 14 – Votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 octobre 2017

PRESENTS :

Loïc LEBERT - Bernard CLICQ - Marie-Christine CHAMPLON - Jean-Pierre ROY - Florence FRANCOIS - Philippe GAIN - Marie-Françoise LE CADRE - Christophe LE GAL – Ehouarn DE BONVILLER - Dominique ALOS - Régine LE PICHON – Sandrine ORAIN – Pierre CARROT - Fabrice NINERAILLES

EXCUSE :

Thierry ROCHER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Christophe LE GAL

N°	Objet	Résultat du vote
30	Comité de la Presqu'île de Rhuys du Souvenir Français - Adhésion	Unanimité
31	Transfert de la ZA de Lann Vrihan – Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Rejet à l'unanimité
32	Location de l'ESTRAN - Tarifs 2018	Unanimité
33	CCAS – Modification de la composition - Abroge et remplace la délibération n°51/2016	Unanimité

Le 9 novembre 2017,

Le Maire,
Loïc LEBERT

